

Communiqué

Le camarade Hamma Hammami sort de la clandestinité

mardi 7 décembre 2010, par [PCOT](#) (Date de rédaction antérieure : 24 novembre 2010).

Le Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (PCOT) informe l'opinion publique nationale et internationale de la décision du camarade Hamma Hammami, porte-parole du parti, de sortir de la clandestinité à laquelle il a été contraint depuis plus d'un an.

Le PCOT rappelle que le 12 octobre 2009, la police politique a tenté d'investir le domicile de Hamma Hammami en vue de l'arrêter. Cet acte intervient suite aux interviews qu'il a accordées, en France, aux chaînes Al Jazeera et France24 (en arabe) où il a dénoncé le climat de répression et de corruption qui règne dans le pays et appelé le peuple tunisien à boycotter la mascarade électorale organisée par le régime de Ben Ali.

De retour en Tunisie, le 29 septembre 2009, le porte-parole de notre parti a été sauvagement agressé à l'aéroport de Carthage par un grand nombre d'agents en civil. Son épouse, Maître Radhia Nasraoui, avocate et présidente de l'Association de Lutte contre la Torture en Tunisie, qui l'attendait à l'arrivée, n'a pas été épargnée.

Le 9 octobre 2009, les deux époux ont porté plainte au Parquet de Tunis contre leurs agresseurs en mettant en cause le chef de l'Etat et le Ministre de l'Intérieur, légalement responsables des forces de l'ordre. Leur requête a été refusée et le jour même ils ont été tous les deux convoqués à la brigade criminelle de Tunis, en vue de leur fabriquer un procès de droit commun. Le 10 octobre Hamma Hammami a été interdit de partir en France pour participer à un colloque sur les élections en Tunisie. Le 12 octobre, des membres de la police politique se sont présentés à son domicile terrorisant sa petite fille, âgée alors de 10 ans, qui était seule à la maison.

La fabrication de procès de droit commun à l'encontre des militantes et militants est devenue une pratique courante en Tunisie afin de leur imposer le silence. Rappelons dans ce cadre les cas des journalistes Taoufik Ben Brik, Zouhair Makhoulf, Slim Boukhdir, Fahem Bou Kaddous, du militant du bassin minier Hassen Ben Abdallah et des militants de l'UGET (Union Générale des Etudiants de Tunisie) dont certains croupissent encore dans les geôles du régime.

Le Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie appelle toutes les forces démocratiques à s'unir contre les violations systématiques des libertés et des droits humains en Tunisie et à exiger que la liberté de Hamma Hammami soit garantie et que son intégrité physique soit respectée.

Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie

Tunis, le 24 novembre 2010
